

Cabinet Mohamed Ali Louati

MEDIA DEVELOPEMENT CENTER

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

AVRIL 2018

Sommaire

- OPINION DE L'AUDITEUR	
- ETATS FINANCIERS	
- NOTES AUX ETATS FINANCIERS	1-14
1- PRESENTATION DE La « MEDIA DEVELOPEMENT CENTER »	2
2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES	2
2.1- PRESENTATION DES COMPTES	2
2.2- CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES	2
NOTE -1- ACTIFS NON COURANTS	3
1.1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3
1.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3
1.2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4
NOTE -2- ACTIFS COURANTS	4
2.1- AUTRES ACTIFS COURANTS	4
2.2- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	4
NOTE -3- FONDS ASSOCIATIFS	4
NOTE -4- PASSIFS COURANTS	5
4.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	5
4.2- AUTRES PASSIFS COURANTS	5
NOTE -5- ETAT DE RESULTAT	6
5.1- SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	6
5.2 ACHATS CONSOMMES	6
5.4- AUTRES CHARGES COURANTES	6
NOTE -6- NOTES AUX FLUX DE TRESORERIE	7
NOTE -7- ENGAGEMENTS HORS BILAN	7

OPINION DE L'AUDITEUR

DRAFT

MEDIA DEVELOPEMENT CENTER « MDC »
RUE IBN ELJAZZAR 1002- TUNIS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

MESDAMES, MESSIEURS,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur le contrôle des états financiers de la MEDIA DEVELOPEMENT CENTER «MDC», relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons audité les états financiers de la MEDIA DEVELOPEMENT CENTER «MDC», faisant apparaître un total de l'actif net d'amortissements & de provisions de 58 952 DT et un résultat bénéficiaire de 18 705 DT au 31 décembre 2016.

I- RESPONSABILITÉ DES ORGANES DE GESTION DANS L'ÉTABLISSEMENT ET LA PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du comité de direction de l'amicale conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers de la MEDIA DEVELOPEMENT CENTER «MDC», arrêtés au 31 décembre 2016, ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les organes de direction et d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour fonder notre opinion avec les réserves ci-après exprimées.

III- FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVES

01. Les solde de l'exercice 2015, présentés comparativement à ceux de l'exercice 2016 n'ont pas été audités par nos soins
02. Contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, la Media development center n'a pas procédé à l'inventaire physique de ses immobilisations au 31 décembre 2016. De ce fait, nous n'avons pas pu nous assurer de l'exhaustivité et de la réalité des immobilisations totalisant une valeur comptable nette de 4 141 DT.

IV- OPINION AVEC RESERVES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

A notre avis, sous réserve de l'incidence des points (01 à 02) ci-dessus mentionnés, les états financiers sont sincères et réguliers et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la MEDIA DEVELOPEMENT CENTER « MDC » ainsi que du résultat de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

V- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications et à l'exception de l'incidence des points ci-dessus évoqués, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport du comité de direction sur la gestion de l'exercice.

Par ailleurs, contrairement aux dispositions de l'article 43 §8 du décret-loi n°2011/88 du 24 septembre 2011 relatif à l'organisation des associations, la MEDIA DEVELOPEMENT CENTER « MDC » n'a pas publié ses états financiers dans l'un des médias écrits ou sur le site électronique de l'association.

Contrairement aux dispositions de l'article 41 du décret-loi n°2011/88 du 24 septembre 2011 relatif à l'organisation des associations, la MEDIA DEVELOPEMENT CENTER « MDC » n'a pas publié les données concernant les aides, dons et donations d'origine étrangère dans l'un des médias écrits.

Dans le cadre de la convention conclue avec FREE PRESS UNLIMITED, le program manager ainsi que le project coordinator ont perçu respectivement des montants de 9 198 DT et 10 974 DT.

TUNIS, LE 20 AVRIL 2018

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET MOHAMED ALI LOUATI**

ETATS FINANCIERS

DRAFT

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	31/12/2016	31/12/2015
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>	N 1		
Immobilisations incorporelles		108	-
Moins:amortissements		-15	-
Moins:provisions			
	1.1	93	-
Immobilisations corporelles		5 002	-
Moins:amortissements		-861	-
Moins:provisions			
	1.2	4 141	-
Immobilisations financières		39 963	-
Moins:provisions			
	1.3	39 963	-
Autres actifs non courants			
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		44 197	-
<u>ACTIFS COURANTS</u>	N 2		
Stocks		-	-
Moins:provisions		-	-
		-	-
Créances et comptes rattachés		-	-
Moins:provisions		-	-
		-	-
Autres actifs courants		2 926	5 599
Moins:provisions			
	2.1	2 926	5 599
Placements et autres actifs financiers		-	-
Moins:provisions		-	-
		-	-
Liquidités et équivalents de liquidités		11 829	31 025
Moins:provisions		-	-
	2.2	11 829	31 025
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		14 755	36 624
TOTAL DES ACTIFS		58 952	36 624

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016
(Exprimé en dinars)

FONDS ASSOCIATIFS ET PASSIFS	NOTES	31/12/2016	31/12/2015
<u>FONDS ASSOCIATIFS</u>	N 3		
Réserves		-	-
Excédents ou déficits reportés		31 167	-3 994
Total avant résultat		31 167	-3 994
Excédent ou Déficit de l'exercice		18 705	35 162
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS		49 872	31 168
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts		-	-
Autres passifs financiers		-	-
Provisions		-	-
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		-	-
<u>PASSIFS COURANTS</u>	N 4		
Fournisseurs et comptes rattachés	4.1	6 071	3 262
Autres passifs courants	4.2	3 009	2 195
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		9 080	5 457
TOTAL DES PASSIFS		9 080	5 457
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS ET DES PASSIFS		58 952	36 624

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2016
(Exprimé en dinars)

ETAT DE RESULTAT	NOTES	31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS	N 5		
<u>Revenus</u>			
Cotisations des adhérents		-	-
Subventions de fonctionnement	5.1	166 452	177 098
Autres revenus			
<u>Gains</u>			
Produits des placements		49	-
Autres gains		1 200	-
Total des Produits		167 701	177 098
CHARGES			
<u>Charges des activités courantes</u>			
Achats consommés	5.2	2 925	-
Charges de personnel		-	-
Dotation aux amortissement et au provisions		876	-
Autres charges courantes	5.3	143 213	141 891
<u>Pertes</u>			
Charges financières nettes		-	45
Autres pertes		1 982	-
Total des Charges		148 996	141 936
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE		18 705	35 162
Eléments extraordinaires		-	-
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE		18 705	35 162
Effets des modifications comptables		-	-
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE APRES MODIF. COMPTABLES		18 705	35 162

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2016
(Exprimé en dinars)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	NOTE	31/12/2016	31/12/2015
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AU ACTIVITES COURANTES</u>	N.6		
Résultat net de l'exercice		18 705	35 162
Ajustement pour:			
Amortissement & Provisions		876	-
Variation des :			
client & comptes rattaches		-	-
autres actifs		2 673	74 066
fournisseurs & autres dettes d'exploitation		2 809	3 262
Autres passifs courants		814	- 172 118
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES COURANTES		25 877	-59 628
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Décaissement affectées à l'acquisition d'immobilisation Corp & Incorp		- 5 110	-
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corp et incorp		-	-
Décaissement provenant de L'acquisition d'immobilisations financières		-	-
Encaissement provenant de cession d'immobilisation financières		-	-
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		- 5 110	-
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Encaissement provenant de rachat d'immobilisations financières		10 070	-
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		- 50 033	-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		- 39 963	-
VARIATION DE TRESORERIE		- 19 196	-59 628
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		31 025	90 654
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE		11 829	31 025

**NOTES AUX ETATS
FINANCIERS**

DRAFT

1- PRESENTATION DE La « MEDIA DEVELOPEMENT CENTER »

L'association «MEDIA DEVELOPMENT CENTER» a été créée le 24 Juin 2014. Son objet consiste à contribuer au développement des médias et au renforcement des capacités des professionnels travaillant dans les divers types de médias en Tunisie. Elle est régie par le décret-loi 2011-88 du 24 septembre 2011 relatif aux associations et les textes subséquents ainsi que par le décret n° 2013-5183 du 18 novembre 2013, fixant les critères, les procédures et les conditions d'octroi du financement public pour les associations.

2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux définis par le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par le décret 96 - 2459 du 30 décembre.

2.1- PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes de l'association « MDC » sont tenus conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par le système comptable des entreprises 1997 (Arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996).

2.2- CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les méthodes comptables retenues par l'AMICALE DE LA« MDC » sont en conformité avec les normes et les conventions comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.2.1- LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition en hors taxe déductible, augmenté des frais directs.

Les amortissements ont été calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les taux suivants :

DESIGNATION	AMORTISSEMENT LINEAIRE
LOGICIELS	33.33%
MATERIEL INFORMATIQUE	33.33%
EQUIPEMENT DE BUREAU	20%

NOTE -1- ACTIFS NON COURANTS

Au 31 décembre 2016, cette rubrique totalise une valeur nette de 44 197 DT contre une valeur nulle au 31 décembre 2015. Elle se compose des postes suivants :

1.1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements ont atteint 93 DT au 31 décembre 2016 contre une valeur nulle au 31 décembre 2015.

La valeur brute de ces immobilisations s'élève, au 31 décembre 2016, à 108 DT contre une valeur nulle au 31 décembre 2015.

En outre, les amortissements cumulés totalisent 15 DT contre une valeur nulle la date de clôture de l'exercice 2015.

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations incorporelles et des amortissements :

En DT							
DESIGNATION	VALEUR BRUTE 2015	ACQUISIT° 2016	VALEUR BRUTE 2016	CUMUL AMORT 31/12/2015	DOTAT° 2016	CUMUL AMORT 31/12/2016	V.C.N AU 31/12/2016
LOGICIEL	0	108	108	0	15	15	93
TOTAL	0	108	108	0	15	15	93

1.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles nettes d'amortissements ont atteint 4 141 DT au 31 décembre 2016 contre une valeur nulle au 31 décembre 2015.

La valeur brute de ces immobilisations s'élève, au 31 décembre 2016, à 5 002 DT contre une valeur nulle au 31 décembre 2015.

En outre, les amortissements cumulés totalisent 861 DT contre une valeur nulle la date de clôture de l'exercice 2015.

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations corporelles et des amortissements :

En DT							
DESIGNATION	VALEUR BRUTE 2015	ACQUISIT° 2016	VALEUR BRUTE 2016	CUMUL AMORT 31/12/2015	DOTAT° 2016	CUMUL AMORT 31/12/2016	V.C.N AU 31/12/2016
MATERIEL INFORMATIQUE	0	4031	4031	0	727	727	3304
EQUIPEMENT DE BUREAU	0	971	971	0	134	134	837
TOTAL	0	5 002	5 002	0	861	861	4 141

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire. La règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

1.2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières ont atteint 39 363 DT au 31/12/2016 contre une valeur nulle au 31/12/2015. Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT			
	VALEUR BRUTE 2015	ACQUISIT° 2016	CESSION 2016	VALEUR BRUTE 2016
TITRES DE PARTICIPATIONS	0	50 033	10 070	39 963
TOTAL	0	50 033	10 070	39 963

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint 14 755 DT au 31 décembre 2016 contre 36 624 DT au 31 décembre 2015. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2016	31/12/2015
- AUTRES ACTIFS COURANTS	2.1	2 926	5 599
- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	2.2	11 829	31 025
TOTAL		14 755	36 624

2.1- AUTRES ACTIFS COURANTS

Au 31/12/2016, ce poste totalisant 2 926 DT contre 5 599 DT en 2015, se ventile comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2016	31/12/2015
- FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES	2 926	3 674
- RETENUES A LA SOURCE	-	1 926
TOTAL	2 926	5 599

2.2- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les valeurs disponibles ont atteint 11 829 DT à la date du 31 décembre 2016 contre 31 025 DT à la date du 31 décembre 2015. Elles correspondent aux postes suivants

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2016	31/12/2015
BANQUE	11 824	30 955
CAISSE	5	70
TOTAL	11 829	31 025

NOTE -3- FONDS ASSOCIATIFS

Au 31 décembre 2016, les fonds associatifs totalisant 49 872 DT contre 31 168 DT au 31 décembre 2015, s'analysent comme suit :

désignation	En DT	
	31/12/2016	31/12/2015
EXCEDENTS OU DEFICITS REPORTEES ①	31 167	-3 994
total avant résultat	31 167	-3 994
excédent ou déficit de l'exercice	18 705	35 162
total après résultat	49 872	31 168

- ❶ Les excédents et déficits des exercices antérieurs ont été portés aux excédents ou déficits reportés.

Contrairement aux dispositions de l'article 43 §8 du décret-loi n°2011/88 du 24 septembre 2011 relatif à l'organisation des associations, la « MDC » n'a pas publié ses états financiers dans l'un des médias écrits ou sur le site électronique de l'association.

Contrairement aux dispositions de l'article 41 du décret-loi n°2011/88 du 24 septembre 2011 relatif à l'organisation des associations, la « MDC » n'a pas publié les données concernant les aides, dons et donations d'origine étrangère dans l'un des médias écrits.

NOTE -4- PASSIFS COURANTS

Les passifs courants totalisent 9 080 DT au 31 décembre 2016 contre 5 457 DT au 31 décembre 2015. Ils se ventilent ainsi :

désignation	note	En DT	
		31/12/2016	31/12/2015
fournisseurs et comptes rattachés	4.1	6 071	3 262
autres passifs courants	4.2	3 009	2 195
total		9 080	5 457

4.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Ce compte totalisant 6 071 DT au 31/12/2016 contre 3 262 DT au 31/12/2015, se détaille comme suit :

désignation	En DT	
	31/12/2016	31/12/2015
fournisseurs d'exploitation	5 551	3 262
fournisseurs factures non parvenues	520	-
total général	6 071	3 262

4.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 3 009 DT à la clôture de l'exercice 2016 contre 2 195 DT au 31 décembre 2015, s'analyse comme suit :

désignation	En DT	
	31/12/2016	31/12/2015
impôt à liquider	1 009	2 195
charges à payer	2 000	-
total	3 009	2 195

NOTE -5- ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat de l'exercice 2016, s'est soldé par un excédent de 18 705 DT contre un excédent de 35 162 DT au 31 décembre 2015.

5.1- SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Les subventions de fonctionnement totalisant 166 452 DT au 31 décembre 2016, se détaillent comme suit :

En DT	
désignation	31/12/2016
Free Press Unlimited	101 368
Thomson Reuters Foundation	43 388
Arab Journalism Observator	21 696
total	166 452

5.2 ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés totalisent un montant de 2 925 DT au 31 décembre 2016 contre une valeur nulle au 31 décembre 2015. Ce montant est détaillé comme suit :

En DT					
Projet	FRAIS GENERAUX	FPU	TRF	Total 2016	2015
Achats Matériel, équipements, trav.	344			344	0
Autres matières et fournitures	723	746	62	1 531	0
Fournitures administratives	796			796	0
Fournitures Entretien, petit équip.	254			254	0
total	2 117	746	62	2 925	0

5.4- AUTRES CHARGES COURANTES

Les autres charges courantes totalisant 143 213 DT au 31 décembre 2016 contre 141 891 au 31 décembre 2015 se détaillent comme suit :

En DT						
Projet	FRAIS GENERAUX	FPU	TRF	AJO	2016	2015
Autres impôts et taxes	133	1	-	-	133	30
Charges sur exercices antérieurs	147	270	252	-	669	-
Divers services extérieurs	320	-	-	-	320	-
Entretien et réparations	2 052	-	-	-	2 052	-
Frais postaux et de télécommunication	6	-	-	-	6	-
Hébergement	401	18 975	31 744	-	51 119	56 849
Indemnité	-	36 728	150	6 365	43 243	27 452
Locations	4 013	-	-	-	4 013	-
Perdiem	-	2 652	7 279	-	9 931	20 310
Réception	-	4 925	-	-	4 925	-
Réception et restauration	35	258	205	-	498	10 741
Rémunérations d'intermédiaires	2 000	14 464	298	5 727	22 489	-
Services bancaires et assimilés	373	-	-	-	373	331
Transports administratifs	-	-	1 200	-	1 200	-
Voyages et déplacements	-	-	-	2 242	2 242	-
Formation	-	-	-	-	-	23 600
Publicité, publications, relations publiques	-	-	-	-	-	649
Transport de bien et de personnel	-	-	-	-	-	750
Déplacements, missions et réception	-	-	-	-	-	1 040
Droits d'enregistrement	-	-	-	-	-	140
total	9 479	78 273	41 127	14 333	143 213	141 891

NOTE -6- NOTES AUX FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie de La « MDC » a dégagé un solde de 11 829 DT au 31 décembre 2016 contre 31 025 DT au 31 décembre 2015, soit une variation négative de 19 196 DT ainsi ventilée :

désignation	En DT	
	31/12/2017	31/12/2016
flux de trésorerie lies aux activités courantes	25 877	- 59 628
flux de trésorerie lies aux activités d'investissement	- 5 110	-
flux de trésorerie lies aux activités de financement	- 39 963	-
total	- 19 196	- 59 628

NOTE -7- ENGAGEMENTS HORS BILAN

D'après les documents mis à notre disposition, au 31/12/2016, aucun engagement hors bilan n'a été enregistré qui lie la « MDC » avec les tiers.